

Un développement urbain cohérent et équilibré...

- Accroître la population et diversifier le parc de logements pour répondre à l'attractivité du territoire



Arrêter l'urbanisation linéaire et excentrée

Comblé et renouveler le tissu urbain existant tout en en pérennisant les caractéristiques



Sécuriser et maîtriser les déplacements, favoriser les déplacements doux et les transports en commun

Maintenir, conforter et optimiser l'usage des équipements et du tissu économique et commercial de proximité



Développer l'urbanisation en compacité du tissu existant, au travers de projets mixtes, respectueux de l'identité communale et de l'environnement



Soutenir et permettre la diversification de l'agriculture



Conforter le pôle de loisirs touristique

...dans le respect de l'identité communale, avec une préservation et une mise en valeur du paysage, du patrimoine et des milieux

- Favoriser l'insertion paysagère des projets



Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine bâti



Maintenir les éléments paysagers et écologiques (bois, haies, alignement d'arbres, fosses, chemin piéton, cours d'eau...)



Protéger les milieux naturels d'intérêt (ZNIEFF 1 et 2, Natura 2000, Zone humide) et renforcer les corridors écologiques



Paysager les franges urbaines et les entrées de commune et garder des percées visuelles



Mairie

Complexe culturel
Pigeonnier

Brasserie-malterie

Maison du terroir

Terril 144

Maison des Associations

Eglise N-D des Orages

Chapelle

rué Bouhours

rué Lanoy

rué des Sarts

Calvaire

Chapelle

Centre Animation Jeunesse

Ferme Debra

Chapelle

Intégrant la problématique des risques, des ressources et autres contraintes

Prévenir les risques d'inondation

Zone inondée constatée

Terril 144 Prendre en compte les aléas miniers

- Prendre en compte les autres risques et nuisances

Protéger et améliorer l'exploitation de la ressource en eau

Périmètre de Protection Rapprochée du captage

Prendre en compte l'autoroute/rocade minière



Rieulay

0 200 400 m



PADD

